



INSTITUT
POUR LA JUSTICE
CITOYENS POUR L'ÉQUITÉ

Paris, le 25 janvier 2017

Légitime défense des policiers : une première avancée... tardive

L'Institut pour la Justice, think tank citoyen œuvrant pour une justice plus protectrice des citoyens et plus équitable à l'égard des victimes, **salue l'adoption par le Sénat du projet de loi relatif à la sécurité publique alignant les cadres de l'usage des armes à feu des policiers et des gendarmes.**

Le cadre du recours à la légitime défense des policiers doit en effet évoluer pour être en phase avec la réalité du terrain.

L'Institut pour la Justice déplore toutefois la tardiveté de ce débat parlementaire attendu pourtant de longue date.

Si la lutte contre le terrorisme avait ravivé le débat sans aboutir à une évolution législative, il aura malheureusement fallu attendre le drame de Viry-Châtillon pour une réelle prise de conscience de la nécessité de remédier à cette situation. Une situation qui, en mettant en péril nos agents de police, impacte directement la sécurité de nos concitoyens.

L'Institut pour la Justice, qui salue cette première avancée, attend des députés qu'ils adoptent ce texte et invite nos responsables politiques à faire preuve du même pragmatisme en assouplissant également le cadre de la légitime défense applicable à l'ensemble de nos concitoyens.

Contact presse : Arnaud Beck, 06 98 76 58 58

L'Institut pour la Justice est une association loi 1901 qui fédère des centaines de milliers de citoyens ; c'est aussi un think tank qui regroupe des juristes, des praticiens du droit et des criminologues. Son objectif est de promouvoir une justice plus protectrice pour les citoyens et plus équitable vis-à-vis des victimes. Son indépendance est garantie par son refus de toute subvention publique ou privée, ses actions étant financées par ses 50 000 membres donateurs. Créé en 2007, l'Institut pour la Justice s'est fait connaître du grand public par son Pacte 2012, signé par plus de 1 700 000 internautes.